

Rapport public Parcoursup session 2025

CENTRE DE FORMATION CONTINUE MONTPLAISIR - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage

Les données de la formation

Données de la procédure calculées le mercredi 01 octobre 2025.

CENTRE DE FORMATION CONTINUE MONTPLAISIR - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (33929)

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de contrats saisis
CENTRE DE FORMATION CONTINUE MONTPLAISIR - BTS - Services - Professions immobilières - en apprentissage (33929)	Jury par défaut	Tous les candidats	24	223	13

Les critères utilisés en 2025

Champs d'évaluation	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultats académiques	Saisie de l'année précédente	Progression des moyennes	Important
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Méthodes et savoir-faire	Le comportement du candidat face au travail, à l'autonomie et à l'assiduité qu'il met en place dans sa progression. Les appréciations des professeurs seront prises en compte.	Important
Savoir-être	Ponctualité et assiduité	La ponctualité et l'assiduité du candidat. La présence en en classe sera un critère pris en compte.	Important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Projet personnel et professionnel	Un projet personnel pertinent en cohérence avec la formation et qui démontre une connaissance par le candidat du prérequis et des attentes de la formation. Le projet motivé sera pris en compte.	Important
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Engagement personnel et autres activités	Le sens de l'engagement et la prise d'initiative dans et hors la vie lycéenne. L'engagement dans des expériences professionnelles, associatives voire citoyennes. Le projet motivé sera pris en compte.	Important

Prise en compte des enseignements de spécialité (EDS) en séries générale et technologique dans l'examen des vœux

Prenez-vous en compte les enseignements de spécialité (voie générale et technologique) dans votre examen des candidatures ?

Non.

Critères éliminatoires

Préciser les critères quantitatifs voire qualitatifs qui conduisent à ne pas classer certains candidats lors de l'examen des candidatures

Pas de critères particuliers.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

La progression des moyennes, l'assiduité et les appréciations des professeurs sont examinées. Sont également examinés de manière plus approfondie les résultats obtenus aux matières qui seront étudiées durant le BTS telles que le droit.

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Aucun traitement algorithmique n'a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux.

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

Nos conseils aux candidats pour la prochaine session

La progression des moyennes, l'assiduité et les appréciations des professeurs seront examinées. Seront également examinés de manière plus approfondie les résultats obtenus aux matières qui seront étudiées durant le BTS telles que le droit.

Toute expérience professionnelle sera valorisée surtout si elle est en lien avec l'immobilier, la vente ou la relation client.

Les engagements civiques sont également valorisés.

Le candidat exposera, dans sa lettre de motivation, les différents aspects qui l'attirent vers cette formation ainsi que les compétences qu'il saura mettre à son profit.

Signature :

Nathalie CORNUT-CHAUVINC,
Chef d'établissement de l'établissement CENTRE DE
FORMATION CONTINUE MONTPLAISIR